



Bureau de normalisation
du Québec



FORESTERIE

**Normes et programmes
de certification**



Une expertise confirmée, des normes et des certifications reconnues

En affaires depuis plus de 60 ans, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme de référence pour la normalisation et la certification au Québec. Mandaté par le gouvernement du Québec, il développe des normes consensuelles et des programmes de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

DES SOLUTIONS SUR MESURE

Les experts du BNQ développent des solutions sur mesure pour améliorer les pratiques d'affaires et la performance des organisations québécoises. Les normes et les programmes de certification du BNQ stimulent l'innovation dans de nombreux secteurs d'activité et inspirent la confiance.



**Une portée
internationale**



**Une expertise
variée et pointue**



**Un appui
à l'innovation**



**Un vaste réseau
de collaborateurs**



**Un service à la
clientèle exemplaire**

Pour la prospérité du secteur forestier et de votre organisation



Les forêts du Québec constituent un patrimoine inestimable et représentent une importante source de matières premières, de revenus et d'emplois. Le régime forestier québécois prévoit conséquemment un ensemble de dispositions légales, réglementaires et administratives visant l'aménagement durable des forêts et une saine gestion environnementale.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) offre plusieurs normes et programmes de certification permettant aux entreprises et aux organisations forestières de se conformer à ces dispositions et d'assurer la traçabilité de leurs produits. Ce faisant, leurs pratiques s'améliorent.

Certains programmes de certification sont basés sur des normes reconnues internationalement, alors que d'autres ont été développés par le BNQ à la demande du gouvernement du Québec et de l'industrie. Leur application vise l'excellence et inspire la confiance des partenaires de l'industrie.

Le saviez-vous ?

- ✓ **Les logos de traçabilité sont recherchés et appréciés par les consommateurs de produits du bois.**
- ✓ **Les entreprises forestières ont l'obligation légale d'obtenir des certifications pour travailler en forêt publique.**





Normes d'aménagement forestier et d'approvisionnement en fibre – SFI®

Partir sur de bonnes bases



Le programme de certification SFI® (*Sustainable Forestry Initiative*® – Initiative de foresterie durable) réunit un ensemble d'exigences concernant l'aménagement du territoire forestier et l'approvisionnement en fibre. Il propose également des indicateurs de performance pour démontrer l'atteinte des résultats.

SFI® est un programme accrédité par le Conseil canadien des normes et reconnu par le PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification* – Programme de reconnaissance des certifications forestières), donc applicable au Canada et aux États-Unis, sur les terres publiques comme privées.



Normes de chaînes de traçabilité de produits forestiers – **FSC®**, **PEFC** et **SFI®** 

Des produits forestiers suivis à la trace

La certification de la chaîne de traçabilité et d'étiquetage de produits forestiers permet de suivre les matériaux aux différentes étapes de transformation. Elle est offerte aux entreprises, notamment les fabricants, les courtiers et les imprimeurs, qui souhaitent informer leur clientèle de la provenance et de l'authenticité de leurs produits.

Le BNQ est accrédité pour certifier les entreprises selon les normes de chaînes de traçabilité FSC® (*Forest Stewardship Council*®), PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification*) et SFI® (*Sustainable Forestry Initiative*®). Un service d'audits intégrés est disponible.



Certification des entreprises d'aménagement forestier – CEAF

Un programme développé sur mesure pour les entreprises québécoises

Le programme de certification des entreprises d'aménagement forestier (CEAF) a été développé en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il vise à limiter les conséquences sur l'environnement des activités d'aménagement forestier réalisées en forêt publique. Il établit des exigences techniques, notamment en matière de formation, de gestion des risques et de bonnes pratiques forestières.

Spécifiquement adapté au contexte québécois et à la réalité des entreprises de petite taille, le programme CEAF propose une procédure et des outils de support pour orienter la démarche de certification. La portée de la certification varie selon le type d'activités de l'entreprise, soit la récolte de bois, la voirie forestière, les travaux sylvicoles non commerciaux ou encore la gestion de camps forestiers.





Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles – PGES

Bonnes pratiques et saine concurrence en forêt publique

Le programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES) établit un cadre de bonnes pratiques pour les entreprises sylvicoles réalisant des travaux non commerciaux en forêt publique québécoise. Pensons par exemple à la préparation de terrain, à la plantation, à l'élagage et au débroussaillage.

Le PGES poursuit plusieurs objectifs profitant à la fois aux entreprises et aux travailleurs. Il permet notamment

d'éliminer la concurrence déloyale en luttant contre le travail au noir, de veiller au respect des règles de santé et sécurité et de rehausser la qualité des travaux forestiers.

Ce programme est une initiative de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM).



NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

**Le BNQ offre des services de normalisation
et de certification dans les secteurs suivants :**



Agroalimentaire

Pour la salubrité et la qualité des produits agroalimentaires et le respect des normes reconnues par l'industrie



Environnement

Pour de bonnes pratiques de gestion environnementale, la gestion des contaminants et la prévention de la pollution



Foresterie

Pour un aménagement forestier durable, la traçabilité des produits de la forêt et de saines pratiques



Infrastructures

Pour des travaux de génie civil et du bâtiment s'appuyant sur des conceptions de qualité et des matériaux fiables



Protection et sûreté

Pour des laboratoires accrédités, des produits de protection individuelle, des équipements et des installations sécuritaires



Santé et mieux-être au travail

Pour une gestion des ressources humaines proactive et des milieux de travail sains et sécuritaires